**AR Prefecture**

047-214701955-20260416-DEL0812026-DE
Reçu le 28/04/2026

# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 16 avril 2026

**DEPARTEMENT**
LOT et GARONNE

**ARRONDISSEMENT**
NERAC

**CANTON**
NERAC

**Nombre de conseillers**
**En exercice :** 29
**Présents :** 23
**Votants :** 28

**OBJET :**
**Subvention exceptionnelle 2026 – Association Pétanque du Petit Nérac**

**N° 081/2026**

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Nérac était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale en date du 03 avril deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Nicolas LACOMBE, Maire.

**Etaient présents** : Monsieur le Maire, Nicolas LACOMBE, Mesdames Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Najet EL-KAHIRI, Mélanie SERRES-SOLANO, adjointes au Maire, Messieurs Hugues DAVID, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, adjoints au Maire, Mesdames Josiane DARRAC, Aurore FONTANEL, Stéphanie GARBAY, Marie-Pierre LAPORTE, Helena POTIER, Marie-Ange PRADO, Laurence QUATRE, Charline SANSAN, conseillères municipales et Messieurs Serge ARNAUNE, Charlie BARRERE, Daniel ESSERTEL, Frédéric SANCHEZ, Jean-Jacques SERVOLLE, Frédéric TAROZZI, Jean-François TUFFERY, conseillers municipaux.

**Absents excusés** :
Yannick DULOUARD a donné procuration à Jean-François TUFFERY
Michel FRANCOISE a donné procuration à Frédéric TAROZZI
Jean-Luc GUERY a donné procuration à Hugues DAVID
Françoise MEDECIN a donné procuration à Serge ARNAUNE
Myriam TESSARIOL a donné procuration à Laurence QUATRE
Manuel VICENTE a donné procuration à Jean-Jacques SERVOLLE

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un·e secrétaire pris·e au sein du Conseil.
Charline SANSAN ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.
Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à chaque Conseiller Municipal.
L'avis de convocation a été affiché conformément à la législation en vigueur.
La liste des délibérations de la séance du 16 avril 2026 a été affichée conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**AR Prefecture**

047-214701955-20260416-DEL0812026-DE
Reçu le 28/04/2026

RAPPORTEUR : LACOMBE Nicolas

L'association de « Pétanque du Petit Nérac » comprend 70 membres qui pratiquent régulièrement leur sport favori et participe à la vie de notre commune.

La participation des licenciés aux différentes compétitions officielles nécessite que ces derniers présentent une tenue vestimentaire identique et aux couleurs du club.

A cet effet, et malgré les problèmes internes, l'association a pu présenter des finances saines à l'assemblée générale du 24 novembre 2025. Malgré cela, la trésorerie du club ne permettait pas de couvrir l'intégralité des dépenses liées à ce nouvel équipement vestimentaire. Les adhérents ont été appelés à participer financièrement et la ville est sollicitée pour apporter également son soutien à hauteur de 25 % du montant total de la facture.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association de « Pétanque du petit Nérac » au titre de l'équipement vestimentaire officiel des équipes inscrites en compétition, le club s'engageant à faire apparaitre en contrepartie le logo de la ville.

Considérant l'exposé ci-dessus
**LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A LA MAJORITE**
*(1 Abstention : Marc GELLY ; 1 vote contre : Edith BUSQUET)*

- **D'ACCEPTER** le versement de 1 500 € de subvention exceptionnelle à l'Association Pétanque du Petit Nérac.
- **DE DIRE** que cette somme sera inscrite au BP 2026 dans le cadre des subventions exceptionnelles.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

MAIRIE DE NERAC
47600